



- L'AMÉNAGEMENT DÉCRIT EST UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE. IL NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT CONTRACTUEL NI ÊTRE UTILISÉ À FINS DE REVENDEUR. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET ET DE LA RÉalisation DES TRAVAUX.
- L'AMÉNAGEMENT DÉCRIT EST UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE. IL NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT CONTRACTUEL NI ÊTRE UTILISÉ À FINS DE REVENDEUR. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET ET DE LA RÉalisation DES TRAVAUX.
- L'AMÉNAGEMENT DÉCRIT EST UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE. IL NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT CONTRACTUEL NI ÊTRE UTILISÉ À FINS DE REVENDEUR. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET ET DE LA RÉalisation DES TRAVAUX.
- L'AMÉNAGEMENT DÉCRIT EST UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE. IL NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT CONTRACTUEL NI ÊTRE UTILISÉ À FINS DE REVENDEUR. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET ET DE LA RÉalisation DES TRAVAUX.
- L'AMÉNAGEMENT DÉCRIT EST UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE. IL NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT CONTRACTUEL NI ÊTRE UTILISÉ À FINS DE REVENDEUR. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET ET DE LA RÉalisation DES TRAVAUX.
- L'AMÉNAGEMENT DÉCRIT EST UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PRÉLIMINAIRE. IL NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN DOCUMENT CONTRACTUEL NI ÊTRE UTILISÉ À FINS DE REVENDEUR. LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE CE PROJET ET DE LA RÉalisation DES TRAVAUX.

+ DÉTAILS DES
 P. 10 - 11
 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9
 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 20

DESCRIPTION	DATE	ÉTAT
PROJET	10/11/2024	01
REVISION	10/11/2024	02
APPRUVÉ	10/11/2024	03

for. for design planning
 1455, rue Saint-Jacques, 12^e étage
 Montréal, QC H3A 2K4
 Téléphone: 514 393 0000
 www.for-designplanning.com

MONTREAL
 1801, MCGILL COLLEGE
 5e ETAGE
 PLAN D'AMÉNAGEMENT

PROJET	DATE	ÉTAT
PROJET	10/11/2024	01
REVISION	10/11/2024	02
APPRUVÉ	10/11/2024	03